

LES LOYERS? PAS REPORTÉS

« Nous demandons au gouvernement (...) le report et l'échelonnement des loyers pour les locataires », a réclamé, en vain, l'association de consommateurs CLCV.

80

C'est le nombre de youtubeurs et célébrités qui ont lancé un appel à respecter les règles du confinement, dans une vidéo appelée #restezchezvous.

Société & Solidarités

Le foyer de l'enfance les Récollets, à Paris, est l'une des treize institutions départementales de la protection de l'enfance. Ouverte 365 jours par an, 24 heures sur 24, elle accueille les nouveaux-nés jusqu'aux enfants de 12 ans. Isa Harsin/Sipa

« ON A 110 REPAS EN PLUS PAR JOUR. ON A PU RÉCUPÉRER DES DENRÉES DES COLLÈGES FERMÉS, MAIS APRÈS ? »
CLÉMENCE
DIRECTRICE DE FOYER

ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Protection de l'enfance, les oubliés de l'épidémie

Les professionnels de l'accueil des mineurs en danger se sentent démunis face au confinement et à la maladie, contraints de prendre des risques pour les enfants ou pour eux-mêmes. Ils décrivent une situation « explosive ».

Le lapin a été baptisé. Il s'appelle... Pandémie. Il est le premier arrivé dans ce foyer de l'aide sociale à l'enfance (ASE) de Seine-Saint-Denis. Cinq autres vont suivre, dans les autres lieux de cette structure d'accueil associative où sont temporairement placés, sur décision de justice, des jeunes de 10 à 18 ans qui seraient en danger s'ils restaient dans leur milieu familial. Tout s'est passé très démocratiquement, raconte Caroline, qui la dirige : « Nous avons choisi des lapins parce que

c'était facile à trouver, simple sur le plan sanitaire, et plus facile à gérer qu'un chat. Et, puis quand il est arrivé, on a fait voter les enfants pour lui trouver un nom... » C'est l'un des moyens que les éducateurs ont trouvé pour les aider à gérer la situation qui s'est imposée à eux depuis le 15 mars. Une situation que Clémence (1), responsable d'une structure similaire en région Centre, décrit d'un mot : « explosive ».

« Dès vendredi 13, après les annonces du président de la République, nous avons dû réorganiser tous les services pour faire face à la fermeture des établissements scolaires »,

raconte la jeune femme. Car, depuis le 16 mars, l'ASE doit accueillir 24 heures sur 24 des enfants qui, habituellement, passent leurs journées à l'école. Et ce service public, aux effectifs déjà comptés en temps normal, ne dispose pour cela ni de locaux adaptés, ni de personnel en nombre suffisant. Comme dans d'autres secteurs depuis le début de la crise sanitaire, ce sont les professionnels présents sur le terrain qui ont dû pallier l'impréparation générale et le flou régnant au niveau de l'État. « Au ministère, brocarde Clémence, la cellule de crise s'est réunie le 17 alors que

le confinement était annoncé dès le 12 au soir. Heureusement qu'on ne les a pas attendus ! »

« Il nous a fallu arbitrer, explique Caroline, entre l'intérêt supérieur des enfants, qui est notre mission, les exigences sanitaires et l'intérêt des salariés. » D'abord assurer la présence des éducateurs auprès des enfants, alors que nombre d'entre eux sont manquants : pour Clémence, une douzaine dès la fin de semaine dernière, entre arrêts maladie, problèmes de garde ou confinement. Il a donc fallu passer tout le monde en mode « week-end », avec des ser- ●●●



●●● **Protection de l'enfance, les oubliés de l'épidémie**
vices de 12 heures par jour – la limite légale – au lieu de 7 heures, et des équipes réduites à deux personnes. « On a refait les emplois du temps quatre fois la semaine dernière », raconte Caroline : « Pour l'instant, ça tient, mais je n'aurai sans doute plus le même discours dans trois semaines. » D'autant que, avec la fatigue et les progrès de l'épidémie, la situation ne risque pas de s'améliorer – et qu'il n'existe guère de réservoir de remplaçants : « On ne peut pas mettre n'importe qui pour s'occuper de ces enfants, et même les agences d'intérim nous disent déjà qu'il y a trop de demandes. »

Un suivi téléphonique est assuré pour les familles

Pour alléger la charge, certains enfants ont été remis à leur famille : « Ceux dont les parents avaient un droit d'hébergement élargi », précise Camille, ou « ceux dont le retour en famille, prévu pour la fin de l'année scolaire, a été en quelque sorte anticipé », explique Caroline. « On essaie de prendre le moins de risques possible », assure Camille. Un suivi téléphonique est assuré pour ces familles. Mais pas seulement pour elles : autre pan important de l'activité de l'ASE, pour les enfants dont la situation ne justifie pas de les retirer à leur famille, les visites à domicile ont été suspendues dans le département où exerce Clémence, et réduites en Seine-Saint-Denis. Reste le cas des « urgences », comme les appellent ces professionnelles : des situations de danger où la visite à la famille, pour évaluer la situation et envisager une mise à l'abri, est impérative en temps ordinaire. « J'ai la chance d'avoir des professionnels très engagés », se félicite Caroline : « Quand il y a un problème, les éducateurs m'appellent pour me dire qu'ils y vont. De toute façon, entre un enfant de 2 ans qui risque de passer par la fenêtre et un risque d'exposition au virus, il n'y a pas à hésiter. » Le son de cloche est un peu différent du côté de Clémence : « Même pour les urgences, certains éducateurs refusent désormais d'aller dans les familles. » L'absence du minimum d'équipements de protection – masques, gants, gel hydroalcoolique – n'aide pas... Au moins en Seine-Saint-Denis, nous assure Michel, un autre professionnel de l'ASE, « les éducateurs ont

eu du gel et des masques, distribués via les établissements de la protection maternelle et infantile ».

Reste que, dans les foyers confinés, la situation est tendue. Difficile pour les éducateurs d'assurer un semblant de continuité scolaire en équipes réduites, avec des enfants de tous niveaux, au comportement souvent difficile, et avec des équipements informatiques et des connexions Internet totalement sous-dimensionnés. Alors, outre les fameux lapins, Caroline a pu acheter ou récupérer « des équipements sportifs, des jeux, des livres » pour que les journées paraissent moins longues. Mais cela ne suffit pas à empêcher « des bagarres, des crises d'angoisse » pour les plus jeunes. Seul point positif : « Les fugues se sont arrêtées, alors que jusqu'à présent on avait environ trois déclarations par jour. Le travail des éducateurs paie : les enfants ont compris que c'est pareil pour tout le monde. D'une certaine façon, leur responsabilité grandit. » Clémence, elle, se sent désemparée : « Nos ados continuent à fuguer. Et, quand ils reviennent, qu'est-ce qu'on fait ? Nous avons bricolé un protocole avec prise de température, réduction des contacts, mais on ne peut pas les isoler complètement... Ils fueraient à nouveau ! »

« Beaucoup de situations vont nous arriver dégradées après des semaines de suivi réduit ou absent. »

CLÉMENCE

protocole avec prise de température, réduction des contacts, mais on ne peut pas les isoler complètement... Ils fueraient à nouveau ! » La perspective, pas encore devenue réalité, d'avoir à gérer des cas de malades dans des foyers qui ne disposent même pas de masques inquiète ces professionnels. Dans le département de Clémence, on a pu aménager deux pavillons pour isoler des enfants malades et « on cherche à constituer des binômes volontaires éducateur-infirmier pour s'en occuper. » Mais, pour les plus petits, un tel isolement est inenvisageable : il faudra gérer dans les foyers. « Les plus grandes inquiétudes restent pour l'après : « Beaucoup de situations vont nous arriver dégradées après des semaines de suivi réduit ou absent », prévient Clémence. « Avec des éducateurs épuisés, comment allons-nous affronter des situations familiales inconnues ou très détériorées ? » demande aussi Caroline. Dénonçant l'absence de soutien, comme de lignes directrices, d'un gouvernement « inefficace », Clémence soupire : « De toute façon, à la protection de l'enfance, on est les oubliés... »

OLIVIER CHARTRAIN

(1) Le prénom a été modifié.

QUAND LES MINEURS ISOLÉS SONT ABANDONNÉS À EUX-MÊMES

Parmi les enfants accueillis par l'ASE, figurent les mineurs non accompagnés (MNA), arrivés seuls de l'étranger. Leur situation déjà précaire est encore plus problématique en ces temps d'épidémie, alors qu'ils sont censés être protégés en tant que mineurs. Ainsi, selon nos sources, dans un département limitrophe de l'Île-de-France, 60 à 80 de ces MNA seraient actuellement hébergés non dans des foyers de l'ASE, engorgés, mais dans des hôtels. Souvent en provenance d'Afrique subsaharienne et parfois passés par l'Italie pour parvenir en France, aucun d'eux n'a fait l'objet de tests de dépistage. Privés de tout équipement de protection, leur moyen de subsistance se résumant souvent à des bons d'achat, ils ne sont plus suivis par les personnels de l'ASE, confinés, et sont tout simplement livrés à eux-mêmes. Quant aux nouveaux arrivants, toute suspicion d'affectation conduit à un refus de prise en charge. Au mépris de la loi.



« Si les enfants ne doivent pas sortir durant un mois ou plus, ce sera plus problématique. Ils sont explosifs, ont besoin de se défouler. » M. Nascimento/Rea

« Avec des parents fragilisés, on craint des violences »

Dans les foyers, les éducateurs comme Manon Naquin, s'inquiètent autant pour les enfants confinés que pour ceux qui ont été renvoyés dans leur famille. Témoignage.

« Depuis le confinement, nous avons reçu des directives de l'Aide sociale à l'enfance pour diminuer au minimum les effectifs. Je travaille dans une maison d'enfants à caractère social, à Montmartre. C'est une grosse structure, qui accueille en temps normal 60 enfants de 6 à 18 ans, placés par l'ASE ou le juge des enfants car considérés en danger chez eux. Aujourd'hui, une trentaine sont rentrés dans leur famille.

Nous avons suspendu toutes les visites et droits de sortie

On nous demande de les appeler plusieurs fois par semaine pour prendre des nouvelles, mais nous nous interrogeons sur leur sécurité... Ils n'ont pas été placés pour rien. Dans quel état allons-nous les récupérer ? C'est assez dramatique, car ce sont des enfants compliqués. Bien entendu, nous n'avons pas renvoyé ceux pour qui les parents n'avaient aucun droit. Mais il y a une différence entre rester un week-end ou une semaine de vacances, et un temps indéterminé. On craint des violences, avec des parents

qui ont des carences, fragilisés, qui ne savent pas tenir le cadre... Certains enfants, placés depuis des années, n'ont jamais vraiment vécu avec leurs parents. Et là, se retrouver d'un coup avec eux, on ne sait pas ce que ça peut générer. Au foyer, pour l'instant, ça se passe plutôt bien, car tous ont compris l'enjeu. Mais, s'ils ne doivent pas sortir durant un mois ou plus, ce sera plus problématique. Ils sont explosifs, ont besoin de se défouler. Nous avons aussi suspendu toutes les visites et droits de sortie. Donc, soit les enfants sont renvoyés chez eux, soit ils sont coupés de tout contact avec leurs parents. Nous ne sommes pas en sous-effectif car nous sommes tous portés volontaires pour faire des heures supplémentaires, avoir une plus grande amplitude de travail, avec des roulements de trois jours. De plus en plus, la direction nous demande de rester une semaine entière avec les enfants. Malgré la fatigue, c'est gérable pour l'instant. Mais nous craignons que, dans les semaines à venir, de plus en plus de collègues ne soient obligés de s'arrêter. Évidemment, nous n'avons pas de masques, ni de gel hydroalcoolique. Et il est très difficile de nous tenir à distance avec des enfants en carence affective. Ils ont besoin de nous, aujourd'hui plus encore. »

PROPOS RECUEILLIS PAR
NADÈGE DUBESSAY